



## COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 2, 23 et 30 juillet, 6, 7, 21 et 27 août 2012

---

### *Permis de construire / démolition*

- adjonction d'une toiture à 1 pan pour 23 logettes et 7 à l'intérieur avec fosse à lisier, parcelle 20, ch. de la Léchère 8
- agrandissement et assainissement Minergie, parcelle 201, ch. d'Efferjus 5
- construction de deux villas et 10 garages, parcelle 194, rte de Cottens 4a et 4b

### *A pris acte :*

- de l'autorisation du Service de la sécurité civile et militaire d'utiliser le solde du compte Pci pour couvrir sa participation aux frais de l'ORPC de Cossonay pour les années 2002 à 2012
- de la réouverture du contrôle officiel des champignons de Cossonay du 11 août au 3 novembre au collège des Chavannes à Cossonay, le lundi et le samedi de 17h00 à 18h00
- de la démission de Mme Françoise Robellaz de sa fonction de municipale pour raisons professionnelles au 31.12.2012

### *A décidé :*

- de fixer les dates des prochains conseils généraux en accord avec le Président du bureau du conseil général, soit : les lundis 29 octobre et 3 décembre 2012 et le lundi 17 juin 2013
- d'adopter le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets et de le soumettre au SESA pour consultation
- de fixer la date des petits comptes et la distribution des sapins au samedi 15 décembre 2012
- d'adopter le préavis n° 3/2012 relatif à la révision du règlement sur la gestion des déchets et à l'introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets
- de louer la salle villageoise au tarif usuel aux sociétés locales et de leur attribuer un don du même montant en contrepartie
- de faire figurer gratuitement pendant 2 ans la commune sur le site de référencement Wiznoo

La Municipalité